

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 03 FEVRIER 2017

Présents : Fabrice Chantriaux, Frédéric Robin, François Fouchet, Christine Merlier, Jean-Luc Pacaud, Fabien Lacombe, Bertrand Gouffault, Fabien Valo (arrivée 20 h), Patrick Piau, Adrien Dodu, Jean-Robert Reynaud, Jean-Marc Bruneau, Murièle Laguette, Jean-Luc Barboza.

Absents excusés : Michel Vasselon, Michel Amigues,

Absent non excusé : Patrick Wolfarth.

Invités : Edith Guérin, Grégory Lebas (arrivé à 19 h 40) et Nicolas Quétard (arrivé à 20 h).

❶ VOTE DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 22 DECEMBRE 2016

15 votants. 13 Pour, 2 Absentions.

Malgré son approbation, des remarques ont été formulées sur le compte rendu :

- Bertrand Gouffault a demandé un éclaircissement sur la prise en compte des points classements pour le championnat jeunes et non le Tournoi Jeunes Loiret.
- Jean-Marc Bruneau : Sur le point du P.P.P. le nombre de réponse des écoles est plus près de 20 que de 40 comme mentionné dans le P.V. Il demande également la signification de la phrase CPS de Darvoy. Il fallait lire PPP.
- Michel Amigues a dit qu'aucune trace du versement de 899 € de la Ligue du Centre n'apparaissait dans les comptes du Comité. Cette mention n'a pas été notée dans le P.V.

❷ INFORMATIONS GENERALES

Jean-Luc énumère les informations générales :

- Appel à projets 2016/ 2017 de la Ligue du Centre : 5 clubs du Loiret ont déposé un dossier
- Appel à projets héritage 2024 : une animation est à réaliser par un club installé en QPV ou ZRR.
- Convention objectif 2017/2020 : dossier à retourner à la Ligue du Centre pour le 10 mars 2017.
- L'USMO TT demande une aide financière du Comité pour le joueur Louis Lainé Campino pour aller à l'open de France de Metz. Le club d'Olivet participe à hauteur de 120€. Adrien Dodu mentionne que les rôles principaux du Comité sont la détection et le développement et non l'élite. La Ligue du Centre reçoit des subventions pour encadrer le haut niveau. Un vote est organisé, tous les membres présents (13 - Fabien Valo n'était pas présent lors du vote) sont contre (12) le versement d'une aide sauf Jean-Robert.

- Dans un premier temps, l'ASTT Gien était partant pour organiser une compétition nationale. Cependant, suite à un problème de toiture sur le gymnase, la Mairie n'autorise plus de manifestation dans la salle. Le club postulera pour la saison 2018-2019. Le club de l'USO TT souhaitait organiser aussi une compétition cette même saison, Adrien a proposé d'avancer leur postulat d'un an (saison 2017-2018), celui-ci a refusé.
- Le club de Gidy organisera un tournoi promotionnel le dimanche 19 février 2017 afin de relancer la section.
- Remise de la médaille de Bronze de la Jeunesse et Sports le 4 février 2017 à Francis Chambrun à Patay. Jean-Luc et Frédéric représenteront le Comité du Loiret.
- Enfin, Jean-Luc Barboza représentera le Comité du Loiret à l'Instance Régionale de Discipline.

❸ POINT DES COMMISSIONS

- **Fabien VALO (CDJT) :**
Parle des stages pendant les vacances scolaires de Février 2017. La première semaine se déroulera à Chaingy (12 inscrits) et Fleury les Aubrais (11 inscrits) un stage pour tous sans hébergement. La seconde semaine est prévu un autre stage « Cadets/Juniors » (8 inscrits à ce jour) à Sud Loire TT. Ce stage sera avec hébergement afin de créer une cohésion de groupe. De plus, le Comité s'est engagé dans la convention qu'il a signée avec le Conseil Départemental, de prévoir ce genre de stage. Enfin le CRJS de Salbris et de Blois ne sont plus accessibles.

Le Tour du 14 janvier 2017 du TJL est repoussé au 3 juin 2017.

L'Open de - de 10 ans du 21 janvier 2017, a rassemblé 86 participants. 3 clubs supplémentaires ont participé cette année. L'aspect négatif de cet événement a été l'attente trop longue des enfants entre les ateliers. La saison prochaine, il sera replacé plus tôt dans le calendrier et sera révisé dans sa forme.

- **François FOUCHET (CSD - Rencontres Loisirs) :** Un problème a eu lieu sur la rencontre L'USMO et Gien, pour le reste, rien à signaler.
- **Jean-Marc BRUNEAU (Développement) :** il a aidé à l'organisation du PPP avec Raymond Girard sur deux après-midis pour des CM1 et CM2. Il s'est rendu également 2 après-midis à Darvoy avec Grégory, il y avait 26 enfants de CM1 et CM2 (une seule classe). A signaler le nombre important de bénévoles.

L'US Sandillon TT organisera son PPP le samedi matin 25 mars 2017 avec la participation de l'école primaire de Jargeau.

- **Bertrand GOUFFAULT (Secrétariat - Récompenses) :** Le catalogue 2017 « Trophée du Centre » est paru. Il demande que les commandes de médailles pour la fin de saison soit faites rapidement et si possible exclusivement sur le catalogue afin d'obtenir un prix attractif.

- **Fabien LACOMBE** (CSD - Finales par classement) : les finales par classement auront lieu à Saint Jean de Braye, le 5 février 2017. 105 participants sont inscrits, soit H15 : 21 joueurs, H12 : 16, H10 : 24 ; H8 : 32 et dans les tableaux dames, 12 participantes. Le juge-arbitre (Adrien) attend les instructions de la CSD pour le déroulement de la compétition.

- **Fabrice CHANTRIAUX** (CSD - Vétérans) : Fabrice fait une parenthèse sur le PPP qui s'est déroulé à Baule avec 90 participants. Bernard Pillet et Grégory Lebas étaient présents pour prêter main forte dans cette manifestation. La directrice de l'école primaire de Baule était présente et souhaite s'il était possible qu'une intervention soit réalisée pendant les temps scolaires la saison prochaine.

Il enchaîne sur le championnat par équipes vétérans : 54 équipes en seconde phase. Il y a eu création d'une D5 afin d'éviter des barrages et simplifier la journée des titres.

La CNV a eu lieu le 7 janvier 2017 à Sandillon. 7 équipes réparties sur 3 tableaux. Au regard du nombre trop faible d'équipes engagées, elles sont toutes qualifiées pour l'échelon régional. De ce fait, une proposition d'annuler le tour départemental devrait être entérinée pour la saison prochaine. Le tour régional aura lieu le 5 mars 2017 organisé par le club de Sud Loire TT.

L'échelon régional du Critérium Individuel aura lieu demain (4/02/2017) à Fondettes. Sur les 98 participants, 35 seront du Loiret. Le championnat de France aura lieu à Auch du 15 au 17 avril 2017.

- **Christine MERLIER** (CSD - Championnat par équipes Séniors) : Christine exprime le fait que les poules de championnat par équipes sont difficiles à réaliser compte tenu des contraintes et demandes spécifiques des clubs. Patrick Piau fait remarquer qu'en première phase en PN, 2 équipes de l'USMO TT étaient dans la même poule et qu'elles ne se sont pas affrontées en première journée. Christine explique qu'au regard des désidératas des clubs, le but étant de satisfaire un maximum de demandes et de faire jouer au plus tôt les équipes du même club dans une poule, ce point de règlement n'avait pas pu être respecté.
- **Jean-Luc BARBOZA** (CSD - Sport dans l'Entreprise) : Le critérium individuel du 12 novembre a regroupé peu de joueurs. Il y aura donc peu de qualifiés du Loiret au niveau régional en corrélation avec le faible nombre de participants à l'échelon départemental.

La commission s'est réunie en janvier pour faire le point sur les rencontres disputées ou non du championnat par équipes

- **Jean-Luc BARBOZA** (Arbitrage) :
Il a reçu un courrier de Philippe Lebon, qui dit qu'en fin de saison, un juge-arbitre n'ayant pas effectué 3 prestations sera considéré en inactivité après trois années consécutives.

- **Grégory LEBAS** (CDJT) : Grégory annonce l'annulation de la formation d'Animateur Fédéral dans le Loiret. Il encadrera celle de l'Eure et Loire qui se déroulera à Chartres avec un candidat du Loiret (Puisseaux), les 7 et 8 janvier 2017.

Mise en place d'une journée de formation dans le Nord du département.

Résultats du 3^{ème} tour du CF : des montées en N2 sont à noter : Elisa AUGIER (USMO TT), Louann LE ROUX (US Sandillon TT), Leslie GIL (PING ST JEAN 45), Thomas TARDIF (CMPJM INGRE), Alexandre GREINSCHGL (USMO TT) et en N1, Pacôme LURIOT (USMO TT).

Le groupe de détection départemental : Maxence et Valentin sortent du groupe. Chloé Lemaitre y rentre. Judith Savoldelli progresse bien. Il y a donc 4 filles et 2 garçons.

Un projet pédagogique avec le rectorat (Madame Masseria) a été mis en place à Baule, soit un cycle avec les CE1, CE2. Si une intervention est réalisée la saison prochaine dans cette école, le coût horaire serait de 25€.

André Grosjean, lors d'un passage au Comité, a demandé à Grégory s'il serait éventuellement disponible le mercredi après-midi pour intervenir la saison prochaine à Lailly En Val.

- **Nicolas QUETARD** (Membre non élu de la CDJT - PPP) : Dans l'attente des horaires, Grégory va intervenir à Patay dans l'école privée de Jeanne d'Arc dans le cadre du PPP. Au niveau de la Ferté Saint Aubin, le contact ne s'établit pas. Nicolas passera par l'entraîneur du club, Clément Mazataud, joueur d'Olivet. Sur Saint Pryvé, c'est en bonne voie de réalisation. Une possibilité sur Mézières Lez Cléry est également à développer. Dans la zone Nord Ouest d'Orléans, Nicolas s'est engagé à mettre des tables à disposition de l'école Porte Madeleine. Chaque zone devra organiser ses sélections et avoir des qualifiés sur la journée finale.

La finale PPP aura lieu le 10 juin à Ingré. Il y aura possibilité de s'inscrire en ligne via un formulaire (Florian Tanchoux devrait créer la matrice). Il faudra prévoir 3 tableaux de 48 joueurs. Il faudra aussi prévoir un arbitre à chaque table, un lot pour chaque participant et un pot au terme de la compétition.

Fabrice demande quelle suite donnée à cette action. Nicolas répond qu'une action devra être réalisée à la rentrée : le club le plus proche du domicile du participant devra rappeler ce dernier en début de saison. Le pass ping devra être relancé dans les clubs, etc...

- **Patrick PIAU** (Formation) : Patrick a formé 8 « Arbitres de Club » à Olivet. En parallèle, La FFTT a mis une amende à l'USMO TT pour non présentation d'arbitres pour le championnat par équipes national. Patrick espère que le club va pouvoir démontrer à la fédération qu'il a formé des cadres d'arbitrage nécessaires pour être dans les critères et ainsi se voir lever l'amende. Demain, 4 février 2017, aura lieu une formation « Arbitre Régional » (10 participants des clubs suivants: l'USCTT, l'USO, PSJ 45, Montargis, CMPJM Ingré et la Châtre - Ligue).

La formation JA 1^{er} degré aura lieu le 11 février 2017.

- **Murièle LAGUETTE** (Arbitrage) : Murièle regrette l'annulation du tour du 14 janvier 2017 du TJL faute d'arbitres.

Elle remercie Adrien de remplacer Frédéric et Arnaud au juge-arbitrage des finales par classement.

- **Adrien DODU** (CDEF) : Adrien n'a pas pu réaliser de point financier pour janvier 2017 car il a été indisponible.

Exaspéré par le positionnement de la Ligue du Centre sur le plan financier, il va contacter les trésoriers des autres comités de la Ligue pour faire bouger les choses. De son côté, le 37 a demandé que la part sur les licences promotionnelles revienne directement au Comité.

Une proposition de tournoi Ultimate va être envoyée aux clubs.

- **Frédéric ROBIN** (Secrétariat) : Il fait un point sur les licences : 2353 licences au 4/2/2017 contre 2327 au 16/01/2016. 1434 licences traditionnelles (1498 au 16/1/2016) et 893 licences promotionnelles (855 en 2016).

Point sur la trésorerie : 13146 € sur le compte de la Banque Postale et 16 557 € sur le compte du Crédit Agricole.

- **Edith Guérin** (Secrétariat) : L'aide aux licenciés, le Conseil Départemental relance l'aide à hauteur de 4,40 € par licence et 9.80 € par arbitre. La liste doit être envoyée par les clubs au Conseil Départemental, le Comité lui envoie les statistiques par club.

La Ligue du Centre lance le défi « licences événementielles ».

Elle fait un état sur les comptes club : l'Etoile Balgentienne, le club Magdunois et la BNP Saran ont un solde débiteur à régulariser. Les clubs d'Olivet et de Châteauneuf TT ont demandé un report de leur dû.

④ **PROJET COMITE 2016 - 2020**

Frédéric diffuse aux membres le travail ressorti de la réunion du bureau directeur du 13 novembre 2016. Au regard des besoins des clubs suite à l'enquête qui leur a été envoyée en début de saison (13 réponses de clubs) et compte tenu des contraintes financières du Comité, il a été défini 4 objectifs pour l'olympiade afin d'endiguer la baisse des licences :

- Amélioration de la performance,
- Gestion de l'activité sportive,
- Trouver de nouveaux bénévoles pour le Comité,
- Organiser à nouveau le Ping Tour.

Adrien précise que compte tenu du contexte difficile, il faudra optimiser le temps de travail de Grégory et promouvoir davantage le recours aux licences événementielles.

Frédéric enverra prochainement par mail ce projet aux membres. Il sera mis au vote lors du prochain Comité Directeur.

⑤ BUDGET PAR COMMISSION

Adrien n'ayant pas pu réaliser le travail préparatoire à la mise en place d'un budget par commission, en janvier 2017, il enverra prochainement aux responsables de commission un document à compléter afin qu'ils puissent mentionner leurs besoins financiers pour la saison prochaine. Un nouveau point sera fait lors du prochain Comité Directeur.

⑥ QUESTIONS DIVERSES

- ❖ En l'absence d'Edith dans les semaines à venir, Jean-Luc Barboza enverra les convocations aux juge-arbitres pour la journée du championnat par équipes régional du 26 février 2017.
- ❖ Le 25 mars 2017 aura lieu l'élection du président de la Fédération. Christian Palierne se représente. Une autre liste se présente également avec Cédric Mirault en tête et Nico Angenon et Adrien Dodu comme co-listiers. Les programmes des deux listes en présence seront envoyés aux membres du Comité qui devront se positionner par un vote sur le site afin qu'il soit dégagé un choix de liste que devra voter le représentant du Comité lors de l'Assemblée Générale de la FFTT.

Fin de réunion : 21H45.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétariat,
Frédéric ROBIN
et Jean-Robert REYNAUD